

**BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
ÉTUDE ET RÉALISATION D'AGENCEMENT**

SESSION 2026

E.2 – ÉPREUVE TECHNOLOGIQUE ET ARTISTIQUE

Sous-épreuve E.21

Arts et techniques : Histoire de l'art, des styles et des tendances
dans le domaine de l'agencement

Durée : 2 heures – Coefficient : 2

DOSSIER RESSOURCES

Ce dossier comprend 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

Ce dossier sera uniquement consultable en format numérique.

Baccalauréat Professionnel ÉTUDE ET RÉALISATION D'AGENCEMENT	26-BCP-ERA-U21-PO1	Session 2026	Dossier Ressources
E.21 - Arts et techniques : Histoire de l'art, des styles et des tendances dans le domaine de l'agencement	Durée : 2 h 00	Coefficient : 2	DR 1/4



Façade

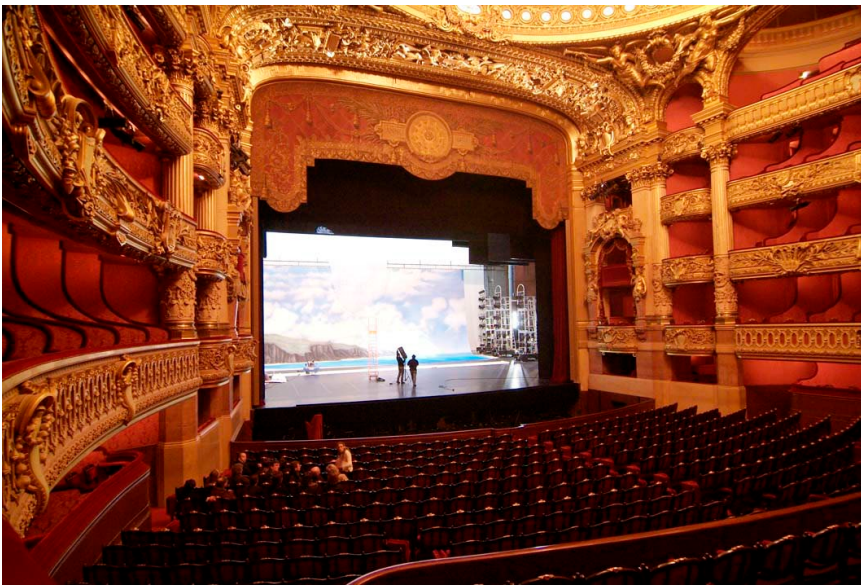
Charles Garnier a construit cet opéra à la suite d'un concours, dans le cadre des transformations de Paris menées par le préfet Haussmann dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle.



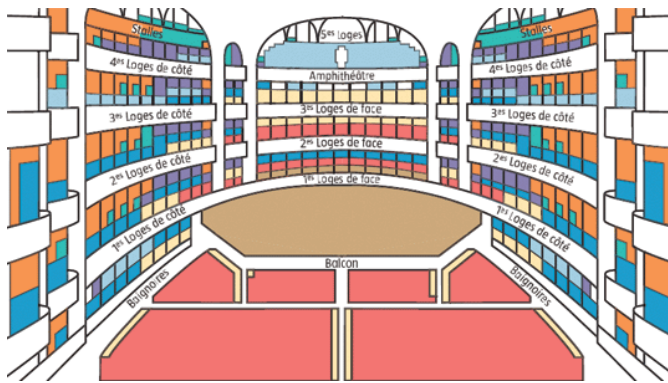
Détails de la salle



Vue de la salle de spectacle côté spectateurs
Plafond peint par Marc Chagall en 1964



La salle de spectacle vue côté scène



Plan de la salle de spectacle



Fauteuils des spectateurs



Mezzanine du restaurant de l'opéra Garnier par Odile Decq



Vue de l'intérieur du restaurant



Vue de l'extérieur du restaurant

Les parois sinueuses du restaurant, conçu en 2011 par l'architecte Odile Decq, s'insèrent derrière les piliers de la façade et sont en verre transparent. Le verre est soutenu par une structure en acier invisible et ancrée aux corniches supérieures par des étriers d'acier situés à 6 mètres de haut. Pour permettre au restaurant d'atteindre les 90 couverts malgré les espaces réduits, la mezzanine a été réalisée comme une surface continue posée sur de fines colonnes placées derrière les piliers en pierre.



Façade et côté droit



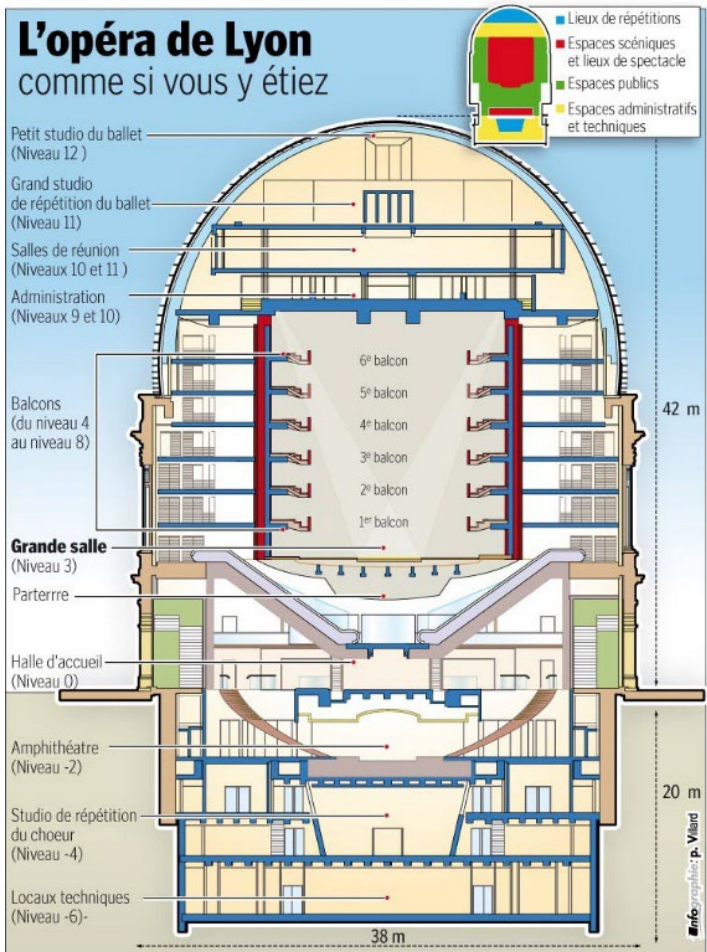
Détail de la façade



Salle de spectacle côté spectateurs



Salle de spectacle côté scène

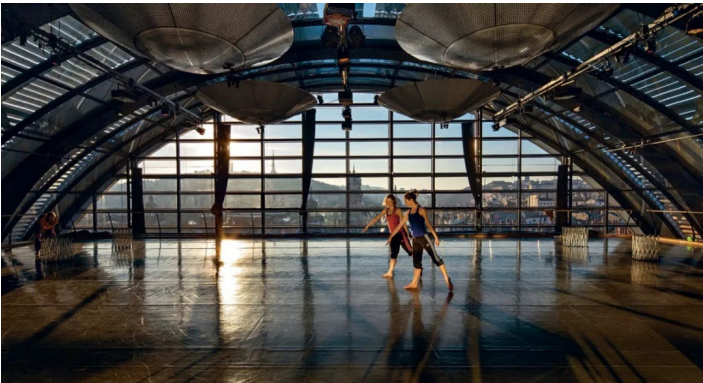


Plan de coupe verticale

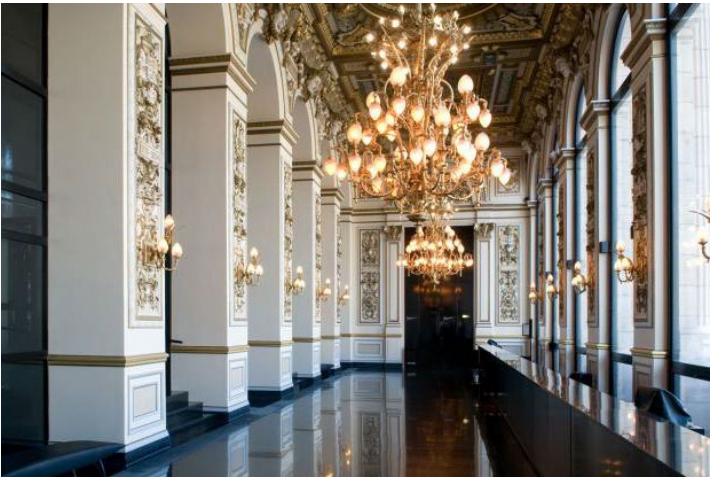
Construit en 1831 sous le nom de « Grand-Théâtre » par Antoine-Marie Chenavard et Jean-Marie Pollet, il a été totalement restructuré et agrandi entre 1989 et 1993 par Jean Nouvel. Jean Nouvel n'a gardé de l'ancien théâtre que les quatre façades et le foyer du public (vaste hall d'entrée), partie classée historique.



Vue de la restructuration entre 1989 et 1993



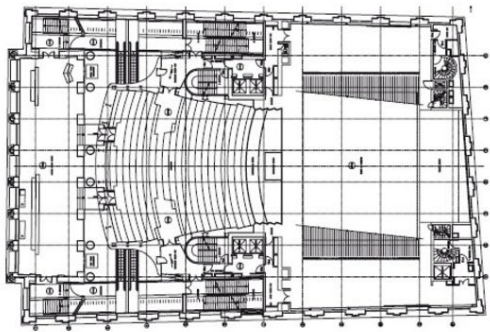
Salle de répétition : petit studio de ballet



Grand foyer du public



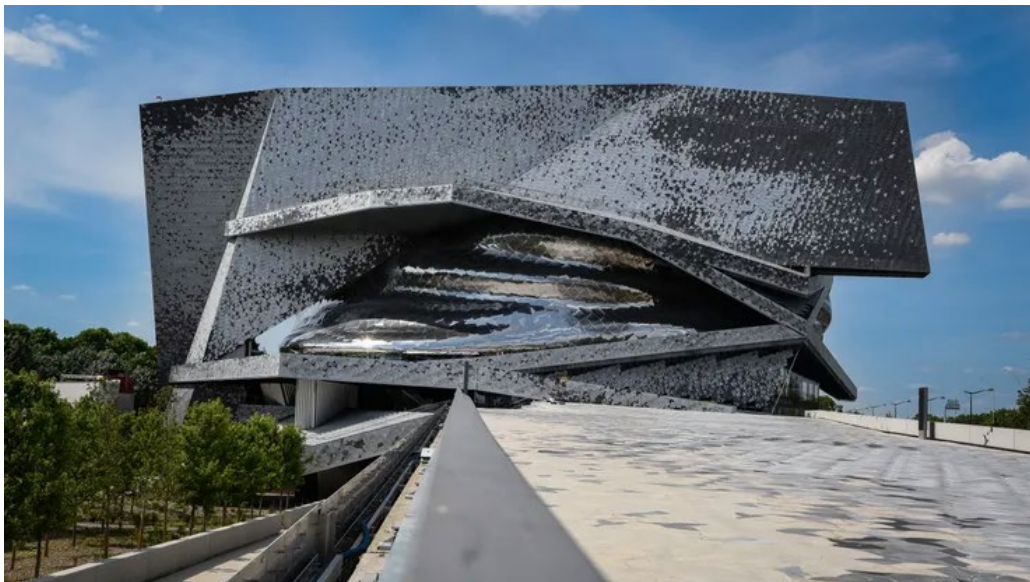
Vue des balcons



Plan niveau 3 (salle de spectacle)

b

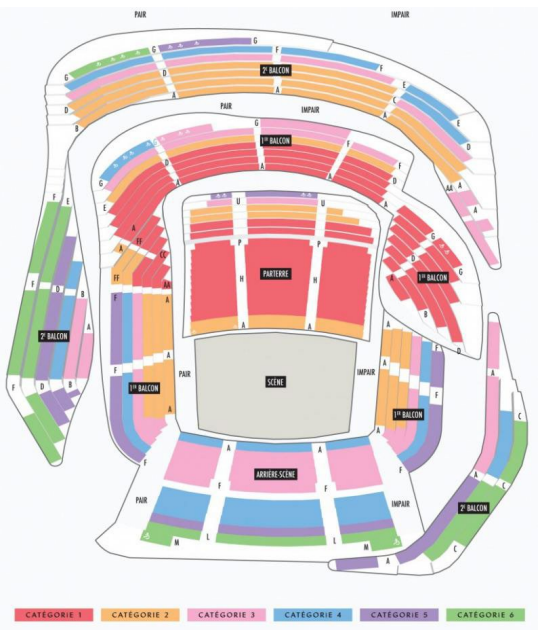
C - Philharmonie de Paris (2009-2015) par Jean Nouvel et associés



Façade



Vue aérienne avec toit promenade



Plan de la salle de concert

La Philharmonie de Paris

Projet de Jean Nouvel retenu en 2007

Inauguration : 14 janvier 2015

Coût : 386 M€

- 8 ans de travaux
- 60 000 m³ de béton
- 5 000 t d'armatures acier
- 4 500 t de charpentes métalliques

Porte de Pantin

Boulevard périphérique

La Philharmonie de Paris

Parc de la Villette

Av. Jean-Jaurès

Cité de la musique

La Villette

PARIS

Grande Salle modulable :
2 400 places assises ou
3 650 places mixtes
(assis/debout). Volume
acoustique de 30 500 m³

Toit promenade
à 37 m de haut avec
vue panoramique

Restaurant panoramique
au 6^e niveau (150 places)

Parking
de 850 places

**La grande salle
des répétitions** (niveau 2)

**5 salles de répétition,
10 studios de musique
de chambre**

Salle de conférence
Espace d'exposition de 800 m²

Pôle éducatif de 1 800 m² (salles
d'éveil musical, espaces de pratique
collective et individuelle, studio
d'enregistrement, salle de pique-nique)

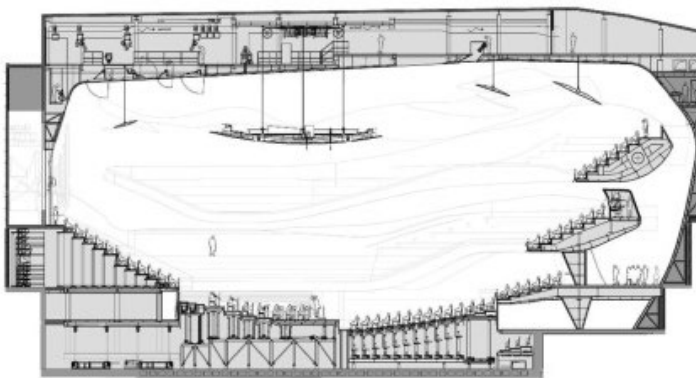
Images : Pierre-Xavier Grézard, Jean Nouvel - Arte Factory, Didier Ghislain, Beaucardet

Sources : Philharmonie de Paris, Ville de Paris

La Philharmonie de Paris est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle du Ministère de la Culture, dédié à la musique symphonique, musique de chambre, au jazz et aux musiques du monde.

Il bénéficie d'un équipement acoustique de très haute qualité.

La grande salle de concert est modulable. En configuration symphonique, les places situées derrière la scène, en gradin, accueillent un chœur si l'œuvre interprétée l'exige ou, le plus souvent, du public. Ces gradins arrières sont escamotables, ce qui permet de reculer la scène et d'agrandir le parterre. Les fauteuils du parterre peuvent être retirés pour accueillir le public debout à l'occasion des concerts de musiques actuelles.



Plan de coupe vertical de la salle de concert



Salle de concert